

COMPTE RENDU DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2008

MEMBRES EN EXERCICE

M. BOCQUET Alain, Député - Maire,

M. RENAUD Eric, Mme DEROEUX - DUVIVIER Claudine, M. PIGE René, Mme GARCETTE - BUONO Angéline, M. MONDINO Jean-Marc, M. RUCIAK Pascal, Mme BOULANGER-DEGAND Marie Lou, M. DE NEVE Franc, Mme SZYMANSKI Nelly, - **ADJOINTS**.

Mme BUCHE-LEBRUN Laëtitia, Mme ATMANI Noura, M. LEGRAIN Didier, Mme LAURENT-DELCROIX Sabine, M. MERESSE Michel, Mme CUVELIER Marielle, M. LECLERCQ David, Mme LAUWERS-DECHERF Régine, M. VALDHER Christian, Mme FRANCOIS-PARENT Thérèse, M. GOSSART Dominique, Mme IOVINO-LESAGE Danièle, M. PYNTE Eric, Mme DA SILVA-COLLIER Hélène, M. DUGNOL Pascal, Mme VANDERMOUTEN Patricia, M. BOERAEVE Jean Claude, Mme DERISBOURG Virginie, M. WUILBERT Alain, Mme TOURNOIS-VEAUX Christabel, M. CASTELAIN Eric, Mme HUON-PETIT Monique, M. VAN GULCK Régis - **CONSEILLERS MUNICIPAUX**.

CONVOCATION EN DATE DU 7 MAI 2008

=&=&=&=&=

PRESIDENCE DE : M. Alain BOCQUET

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laëtitia BUCHE

Nombre de conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Membres absents excusés et représentés :

-Monsieur René PIGE a donné pouvoir à Madame Claudine DEROEUX

-Madame Thérèse FRANCOIS a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude BOERAEVE

-Monsieur Pascale DUGNOL a donné pouvoir à Monsieur Jean-Marc MONDINO

Madame Patricia VANDERMOUTEN et Monsieur Eric CASTELAIN sont présents à compter du vote du Compte Administratif

Membres absents non représentés :

Après adoption du compte rendu de la séance du 2 avril, le Conseil passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour :

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Modification de l'article 3.

Adopté à l'unanimité.

MISE EN PLACE D'UN CONSEILLER EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

M.BOERAEVE et Mme GARCETTE (suppléante), sont ainsi désignés pour être les interlocuteurs privilégiés pour la Défense

Adopté à l'unanimité.

EXERCICE DU DROIT DE FORMATION DES ELUS

Approbation unanime de l'application des mesures prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Présentation par Madame MOREAU, Trésorier Principal.

Présidence de Monsieur Jean-Claude BOERAEVE.

Le résultat de clôture 2007 s'établit à 6 584 875,28 € dont 510 860,41 € pour la section d'investissement et 6 074 014,87 € pour le fonctionnement.

Adopté. Deux élus se sont abstenus, M. Eric CASTELAIN et Mme Monique HUON

COMPTE DE GESTION 2007

Conforme au compte administratif, il est *adopté*.

Deux élus se sont abstenus, M. Eric CASTELAIN et Mme Monique HUON

AFFECTATION DU RESULTAT 2007

Le résultat 2007, compte tenu des reports à la clôture est affecté dans son intégralité à l'autofinancement des investissements.

Adopté. Deux élus se sont abstenus, M. Eric CASTELAIN et Mme Monique HUON

CREATION ET MODIFICATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Adopté. Deux élus se sont abstenus, M. Eric CASTELAIN et Mme Monique HUON

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2008

Les crédits inscrits à ce budget consistent en la reprise des résultats de clôture 2007 et l'affectation du résultat ainsi que les ajustements des diverses dotations notifiées depuis le vote du budget primitif et des crédits nécessaires à la régularisation d'opérations purement comptables.

Adopté. Deux élus ont voté contre, M. Eric CASTELAIN et Mme Monique HUON

SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE RELATIF A LA ZONE DE TOURISME ET DE LOISIRS, l'aménagement de cette zone ne constituant pas une opération à caractère industriel et commercial.

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS –COMPOSITION

La liste proposée des membres, qui sera soumise au Directeur des Services fiscaux, est modifiée, Monsieur Didier LEGRAIN remplace Madame Claudine DEROEUX, et est *adoptée*.

Deux élus se sont abstenus, M. Eric CASTELAIN et Mme Monique HUON

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Elle sera composée de MM. LEGRAIN, RENAUD, MERESSE, Mmes ATMANI et HUON, Conseillers municipaux et de Mme GENIE, de MM. DESCOURRIERE et LEMAITRE, membres d'associations.

Adopté à l'unanimité.

FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS

Renouvellement de l'action menée depuis 2000 pour les quartiers de la ZAC de l'Elnon et du Moulin des loups

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DE DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE pour l'extension et la restructuration de la salle de sports du Moulin blanc et la construction d'un CLSH, la Fourmilière, 60 avenue du collège.

Adopté à l'unanimité.

CONVENTIONS DE SERVITUDE AVEC GDF pour le passage de canalisations sur des propriétés de la ville, rue des Faïenciers Fauquez et Chemin de l'empire.

Adopté à l'unanimité.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DES VESTIAIRES DE LA SALLE DES SPORTS DU MOULIN BLANC

Passation des marchés pour la réalisation des travaux, suite à appel d'offres
Adopté à l'unanimité.

AMENAGEMENT D'UNE LIAISON ENTRE LA RUE DES FEVES ET LE PONT DU MOULIN BLANC

Signature d'un marché après appel d'offres avec Eiffage travaux publics pour la réalisation des travaux
Adopté à l'unanimité.

AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE ET DE TROTTOIRS ROUTE DE LILLE

Signature d'une convention avec la CAPH et le Département afin de définir les conditions d'intervention de chacun pour la réalisation de l'opération.
Adopté à l'unanimité.

ADHESION DE LA COMMUNE DE NOROEUL (62) AU SIDEN

Avis favorable.

PLATEAUX SPORTIFS – ACQUISITION

Acquisition à titre gratuit auprès de la CAPH des plateaux sportifs qu'elle a réalisé sur des terrains mis à disposition par la ville
Adopté. Deux élus ont voté contre, M. Eric CASTELAIN et Mme Monique HUON

PARTICIPATION FINANCIERE AUX VOYAGES PEDAGOGIQUES DES COLLEGES ET LYCEES

Ces participations sont réévaluées comme suit :

- Voyages se déroulant en France : de 18 à 20€
- Voyages se déroulant à l'étranger : de 28 à 30 €.

Adopté à l'unanimité.

PARTICIPATION FINANCIERE AUX VOYAGES PEDAGOGIQUES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LES VILLES JUMELEES

Fixée à 1500€ maximum selon les projets retenus à raison d'un projet par an et par Etablissement.

Adopté à l'unanimité.

DISSOLUTION DE LA CAISSE DES ECOLES .

Adopté à l'unanimité.

MEDIATHEQUE – REMBOURSEMENT DES BIENS NON RESTITUÉS – FIXATION DES TARIFS.

Adopté à l'unanimité.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES – APPROBATION DU REGLEMENT

Adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Adopté.

Monsieur le Maire s'abstient lors de ce vote.

Les membres du Conseil faisant partie d'une association ne prennent pas part au vote, à savoir : M. VAN GULCK pour le Comité de la Bruyère et l'Amicale Laïque du Moulin Blanc, M.LEGRAIN pour Les 3 quartiers, M. BOERAEVE pour l'Historial, Mme FRANCOIS pour l'Historial, M. RENAUD pour l'ACEPIA.

DEFILE BELGE DU 8 JUIN 2008 – APPROBATION DU REGLEMENT

Adopté à l'unanimité.

INTERVILLES- 30 JUIN 2008

Signature avec la Société Mistral-Production d'une convention pour la participation à l'émission qui sera retransmise sur France 3 au cours de laquelle la ville sera opposée à Bergues.

Recherche de partenariat publics et privés.

Adopté à l'unanimité.

CONSTRUCTION D'UN COLLEGE UNIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

Adoption unanime d'une motion demandant au Conseil Général d'envisager, à la place des collèges Marie Curie et Moulin Blanc, la construction d'un collège unique.

Saint-Amand-les-Eaux le 15 mai 2008

Le Député Maire

Alain BOCQUET